

INSCRIPTION DES ENFANTS POUR LA RENTREE SCOLAIRE

L'inscription des enfants pour la prochaine **rentrée de septembre 2025** se fera à l'école aux dates et heures suivantes :

- JEUDI 30 JANVIER DE 9H00 à 11H20 et de 14h30 à 16h30
- JEUDI 6 FEVRIER DE 9H00 à 11H20 et de 14h00 à 16h30
- JEUDI 27 FEVRIER DE 9H00 à 11H20 et de 14h30 à 16h30

Dans un 1^{er} temps, Merci de contacter la mairie de votre domicile afin d'établir le certificat de pré-inscription.

Pièces à produire :

- livret de famille complet.
- Document à remplir fourni par la mairie
- Certificat de radiation de l'établissement précédemment fréquenté.

La pré-inscription en mairie est obligatoire avant le rendez-vous avec la directrice de l'école.

Dans un second temps, Merci de contacter l'école au 02.35.29.52.75 afin de fixer un horaire et ainsi éviter l'attente.

Pièces à produire :

- Photocopie des vaccinations,
- Certificat de radiation de l'établissement précédemment fréquenté.

Cette inscription concerne :

- Les enfants nouvellement arrivés dans une des 4 communes et non encore scolarisés à MANNEVILLE LA GOUPIL.
- Les enfants nés en 2022.

En l'absence d'une de ces pièces, l'inscription ne sera pas prise en compte.

La directrice

S. RAAS ALLEAUME.